

**Élection municipale du 1<sup>er</sup> novembre 2009 à Montréal**

**RÉSULTATS DES DEUX DÉPOUILLEMENTS JUDICIAIRES DANS  
L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST**

**Montréal, le 17 novembre 2009** – Au terme des deux dépouillements judiciaires demandés suite à l'élection du 1<sup>er</sup> novembre, le président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, annonce, en vertu des décisions rendues par la Cour du Québec, que les personnes suivantes ont été officiellement déclarées élues :

- au poste de maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, M. Benoit Dorais, candidat de l'Équipe Harel – Vision Montréal, par une majorité de 28 voix sur la candidate de l'Équipe Tremblay – Union Montréal, Mme Nicole Boudreau (4 826 voix par rapport à 4 798);
- au poste de conseiller de la ville du district électoral de Saint-Paul – Émard (Sud-Ouest), M. Daniel Bélanger, de l'Équipe Tremblay – Union Montréal, par une majorité de 45 voix sur le candidat de l'Équipe Harel – Vision Montréal, M. Benjamin Cartier (3 063 voix par rapport à 3 018).

L'assermentation de ces deux élus se fera au cours des prochains jours.

Comme il s'agissait des deux seules requêtes de nouveau dépouillement dans le cadre de l'élection du 1<sup>er</sup> novembre 2009, tous les postes d'élus municipaux de Montréal sont désormais comblés.

-30-

Source : Bureau des élections de Montréal  
ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements : Gonzalo Nunez  
Relations avec les médias  
514 868-1127